

**DIRECTION DE LA CULTURE ET DU SPORT  
SERVICE DES MUSÉES ET DU PATRIMOINE CULTUREL**

**N ° D 2026-315**

**ARRÊTÉ**

**portant tarification pour la vente des produits de la boutique de la Cité des Présents-François Mitterrand**

**Le Président du Conseil départemental de la Nièvre,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.3221-3,

**VU** la délibération du Conseil départemental n° 1 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant l'élection de Monsieur Fabien BAZIN en qualité de Président du Conseil départemental,

**VU** la délibération du Conseil départemental n° 5 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à son Président,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de fixer la liste et les tarifs pour la vente des produits de la boutique de la Cité des Présents – François Mitterrand,

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Directeur Général des Services du Département,

**ARRÊTE**

**Article 1**

La liste des produits et le prix de vente toutes taxes incluses sont fixés comme suit :

Type de produit	Nom du produit	Prix de vente TTC
Vaisselle	Mug personnalisé + boîte - modèle "Eléphant" (jaune)	7,18 €
Vaisselle	Mug personnalisé + boîte - modèle "Eventail papillon" (bleu)	7,18 €
Sac	Tote Bag BASIC personnalisé - Paon	5,00 €
Sac	Tote Bag BASIC personnalisé - Création Mode	5,00 €
Papeterie	Carnet de notes personnalisé - Paon	4,68 €
Papeterie	Carnet de notes personnalisé - Fleurs	7,20 €
Vaisselle	Ecocup gobelet personnalisé - Visuel création CDP vase KERO	0,95 €
Petit objet	Porte-clef métal personnalisé - Visuel Masque HUICHOL	2,40 €
Petit objet	Porte-clef métal personnalisé - Visuel Cachemire	2,40 €
Papeterie	Stylo Alu liège encre bleu	1,12 €
Livre	Lettres à Anne - (1962-1995)	10,08 €

Livre	Chiens couture	19,60 €
Livre	La grande histoire de la mode	31,96 €
Livre	Indémorable - Petite anthologie de la mode	31,92 €
Livre	Au Musée	8 €
Livre	Ma première histoire de la Mode	23,60 €
Livre	François Mitterrand - Conversations	17,60 €

**Article 2**

Monsieur le Directeur général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Département.

**Article 3**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président du Conseil départemental de la Nièvre dans les deux mois suivant sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Dijon dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux. Le Tribunal peut être saisi via l'application de Télérecours citoyens accessible par le site internet "[www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)",

Fait à Nevers, le 27 MAI 2026

Le Président du Conseil départemental,

Fabien BAZIN



Publié le 28/05/2026

Fabien BAZIN, Président du Conseil départemental de la Nièvre